



COMMUNIQUÉ
Paris, le 04/01/2022

MUPLICATION DES RADARS FOUS : L'AMATEURISME N'A PAS SA PLACE DANS LA GESTION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE SANCTION AUTOMATISÉ ET DANS LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ESTIME « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES ».

Des radars fous qui flashent à tout-va... même quand on respecte la limitation de vitesse prescrite ! C'est le cauchemar des automobilistes qui devient réalité de mois en mois. Les cas de radars automatiques mal calibrés ou dysfonctionnant qui sanctionnent injustement les usagers de la route se multiplient depuis quelques temps, les laissant dans le désarroi et nourrissant encore davantage une hostilité déjà importante à l'égard du système de contrôle-sanction automatisé.

Après la révélation d'un énième cas de verbalisations abusives par des radars automatiques dysfonctionnant, « 40 millions d'automobilistes » dénonce les négligences manifestes des responsables de l'implantation et de la gestion des radars. Pour l'association, l'amateurisme le plus primaire règne autour de l'exploitation du parc de radars en tous genres en France, conséquence à la fois de la privatisation des voitures-radars embarqués et d'un renoncement de la Sécurité routière à mettre en œuvre une politique réellement efficace pour réduire les accidents de la route, au profit d'une politique basée sur la rentabilité des appareils automatiques.

Après les [voitures-radars privées de la Marne](#) verbalisant à partir de 80 km/h alors que la limitation de vitesse est de 90 km/h ; après le [radar-tourelle d'Ille-et-Vilaine](#) dont la vitesse a été abaissée du jour au lendemain sans qu'aucune signalisation n'informe les usagers de cette modification ; après le [radar autonome de l'Allier](#) (département repassé à 90 km/h) placé sur une route départementale à quelques dizaines de mètres de la frontière avec le Puy de Dôme (resté à 80 km/h) flashant sans pitié les usagers perdus entre les deux réglementations... Un nouveau cas de radar dysfonctionnant est rapporté par la presse locale.

Il s'agit cette fois encore d'un radar « chantier » – ou radar autonome, qui a la particularité de pouvoir être déplacé à volonté le long d'un axe routier de telle sorte que sa localisation exacte ne peut pas être anticipée par les usagers – implanté depuis environ un an sur la RN 171 entre Bouvron et Fay-de-Bretagne (Loire atlantique) limitée à 110 km/h qui flashe à tout-va les automobilistes, y compris ceux respectant scrupuleusement la vitesse maximale autorisée.

« Défaut de calibrage de la vitesse, problème d'identification des catégories de véhicules, mauvais positionnement de l'appareil ? Depuis près d'un an que ce radar émet des verbalisations abusives à l'encontre d'usagers qui respectent la réglementation et que la Préfecture responsable est informée de cette situation ubuesque, on ne sait toujours pas exactement ce qui est à l'origine du dysfonctionnement. Et, surtout, rien n'a été fait pour y mettre un terme. C'est parfaitement inadmissible, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'un fait isolé et qu'un peu partout en France, les témoignages démontrant l'amateurisme avec lequel sont gérées l'implantation et la gestion des radars se multiplient », constate Daniel QUÉRO, dirigeant de « 40 millions d'automobilistes ».

« Un radar défectueux, cela peut arriver ; c'est une machine bourrée de technologie, mais pas infaillible. Une fois, c'est une erreur. On peut l'admettre quand les responsables agissent vite pour y remédier et qu'il n'y a pas de conséquences pour les usagers. Mais quand les dysfonctionnements deviennent récurrents, touchent tous les types de radars et que l'Administration laissent perdurer ces défauts majeurs qui lèsent gravement les automobilistes comme c'est le cas depuis plusieurs mois, on ne peut plus fermer les yeux. La Sécurité routière est un sujet trop sérieux et les radars constituent un aspect

trop sensible de cette politique pour qu'on laisse place à la négligence. Il y a des vies en jeu, sur la route certes – et on convient qu'à certains endroits il est nécessaire de contrôler et de faire respecter la limitation de vitesse – mais aussi au sein des foyers ; et lorsque l'on ponctionne injustement le montant d'une contravention ou que l'on retire des points sur un permis de conduire, ce n'est pas anodin pour le budget et la mobilité d'une famille », rappelle Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.



CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY

presse@40ma.net

Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com